

# Les pays européens s'engagent avec le Parlement européen à améliorer la sécurité maritime

---

Publié le: 10-10-2008



"Je me réjouis de la fermeté de la position du Parlement qui a conduit à ce succès pour l'amélioration de la sécurité maritime en Europe" a déclaré Paolo COSTA (Partito democratico, Italie), président de la commission des Transports du Parlement européen, commentant l'accord conclu aujourd'hui à Luxembourg par les ministres des Transports de l'UE sur l'ensemble du paquet sur la sécurité maritime proposé par la Commission européenne. Au cours de l'année dernière, le Parlement européen a constamment argué du fait que la responsabilité des armateurs et l'engagement des Etats membres à contrôler les bateaux battant leur propre pavillon constituaient la pierre angulaire d'une stratégie efficace de sécurité maritime européenne. Finalement, après des mois d'intenses négociations qui ont impliqué étroitement les représentants du Parlement européen, le Conseil est parvenu à surmonter ses contradictions pour approuver l'approche parlementaire.

"Grâce à cet accord, a conclu Paolo Costa, nous pouvons maintenant considérer avec plus d'optimisme les résultats de la procédure de conciliation, qui va enfin pouvoir débiter, afin de voir s'il n'y a pas encore davantage de progrès à réaliser"